

Cinquante six ans tous les deux demeurant
en cette Commune Rue Damiette Le Sexe de
L'enfant est reconnu être féminin Le pere
et les deux témoins ont signé les jour et au que
dessus *Neffiez* Guérin

Constaté par nous Paul Duhomme Maire de la
Commune de Samois faisant les fonctions d'Officier
public de l'état civil

Paul Duhomme
Maire